Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor
****
Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35
fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr
SITE WEB LOCAL: http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/

LIMINAIRE CTL du 12/11/2018

Monsieur le Président,

Pour Force Ouvrière, les salariés sont tous concernés par les attaques contre les retraites et la sécurité sociale.

Depuis 25 ans, les différents gouvernements en place s'attaquent aux droits à la retraite : Juppé en 1995, Fillon assisté de Delevoye en 2003, Sarkozy en 2010 et Hollande en 2013. Mais, jusqu'à maintenant, aucun ne s'est attaqué à la structure de la retraite basée encore sur le salaire différé dans le privé et sur le code des pensions pour la fonction publique. Aujourd'hui, Macron aidé entre autres par Delevoye, voudrait mettre fin à ce système avec son projet de régime unique par points. Ainsi toutes les garanties liées au régime par répartition disparaîtraient. L'individualisation signifierait que chacun serait seul avec sa situation personnelle et ne bénéficierait plus de protection des droits collectifs. Ainsi même le journal Les Echos le reconnaît « le but réel du régime par points est de baisser les retraites sans le dire ».

Pour ce qui est de la sécurité sociale, ces dernières années, Force Ouvrière dénonçait une présentation des comptes trompeuse, laissant croire à des déficits, et laissant présager sa non-soutenabilité financière. De fait, cette année, les comptes sont au vert, et l'État prévoit même des excédents pouvant dépasser la dizaine de milliards d'euros d'ici à peine 3 ans !
Force Ouvrière dénonçait chaque année un danger grandissant résultant de décisions politiques : un transfert financier de la Sécurité sociale vers les caisses de l'État et les marges des entreprises. Vendue comme une politique en faveur du pouvoir d'achat des actifs, l'État donne ce qu'il a pris par ailleurs : le salaire différé. En outre, il renoue avec une bien mauvaise pratique, la non-compensation à la Sécurité sociale des pertes de recettes induites par les exonérations de cotisations patronales. Et revoici que la Sécu paie les entreprises, pourtant déjà championnes du monde de distribution de dividendes ! La politique « sociale » du gouvernement révèle la justice sociale du « nouveau monde » : la solidarité des travailleurs envers les entreprises, la solidarité des plus faibles envers les plus forts ! Après avoir attaqué sa gouvernance paritaire, l'État affaiblit financièrement la Sécurité Sociale.

Par ailleurs, les annonces du Premier ministre confirment la politique engagée par le gouvernement de destruction de la Fonction publique, politique des gouvernements successifs combattue depuis toujours par FORCE OUVRIERE. Le projet de loi annoncé pour le début de l'année 2019 doit permettre d'atteindre l'objectif fixé par le Président de la république de supprimer 50.000 postes de fonctionnaires d'Etat d'ici 2022.

Une série d'annonces « transversales » sur la réforme de l'Etat ne fait que confirmer nos craintes : recours très élargi aux contractuels dans les administrations, agence de reconversion pour les fonctionnaires, dématérialisation exacerbée des services publics,… Il ne fait aucun doute pour FORCE OUVRIERE que le gouvernement poursuit sa politique d'austérité, de destruction des services publics et du statut.

Casser le statut, contractualiser l'emploi, privatiser les missions, c'est accentuer les inégalités. Les plus riches auront le meilleur service rendu au détriment de la plus grande majorité des

usagers devenus des clients.

A la DGFIP les orientations directionnelles annoncent à l'évidence de nouvelles dégradations de travail. Dans tous les services de la DGFIP et dans toutes les catégories progressent le stress, le manque de reconnaissance, la difficulté à maîtriser une charge de travail croissante avec des moyens humains et budgétaires en réduction constante aboutissant à des situations collectives ou individuelles de plus en plus préoccupantes.

Face à cette situation les réponses de l'administration sont rarement suffisantes et butent la plupart du temps sur l'absence de moyens. Totalement démunie, notre Direction Générale présente désormais telle nouvelle vague de restructurations, tel regroupement ou suppression d'activités comme des opportunités d'amélioration des conditions de travail pendant que le Gouvernement entend faire disparaître, au nom de l'efficacité du dialogue social, la seule instance entièrement dédiée aux conditions du travail : le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHS-CT).

Concernant les points à l'ordre du jour et notamment le TBVS, nous pouvons constater qu'il ne s'agit que d'un outil de recensement du mal-être plutôt que de réelles réponses apportées aux agents.

En outre la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique en dit long sur la dégradation des conditions de travail des agents de la DGFIP.

Conditions de travail qui ne vont pas s'arranger avec la mise en place du PAS et, cerise sur le gâteau, l'affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP !!!!!! Une pression supplémentaire sur les agents dont les chefs de service sont très sensibles à la qualité de ces indicateurs.

Concernant le PAS, suite à de nombreux refus de congés pour la deuxième semaine des congés de fin d'année dans les services impactés par sa mise en œuvre, FO-DGFIP s'est adressé au Directeur Général pour lui demander de reconsidérer cette position. Pouvez-vous nous dire, Monsieur le Président, quelle sera la position de la DDFiP 22 sur ce sujet?

Concernant les recours en évaluation, n'allez pas croire que le nombre réduit de dossiers présentés est symptomatique d'une satisfaction des agents quant à leur évaluation. Loin s'en faut.

Pour FO-DGFIP, ce constat témoigne des sentiments de lassitude et de résignation qui existent actuellement dans les services, où les agents sont fatigués de porter à bout de bras une administration qui ne survit que grâce à leur investissement et à leurs efforts quotidiens.

En ce qui concerne le point sur la situation budgétaire, vous indiquez avoir réalisé des économies notamment dans les loyers et le nettoyage. FO-DGFIP ne peut que constater que les économies budgétaires réalisées ne sont que la conséquence de la fermeture de certains postes et donc l'appauvrissement du maillage territorial.

Concernant la fermeture programmée du restaurant administratif de Loudéac, n'aurait-il pas mieux valu tenter d'améliorer la qualité du service ? Quoiqu'il en soit FO-DGFIP sera vigilant quant à l'attribution de tickets restaurant à l'ensemble des agents du site….. à moins que l'installation d'un FOOD TRUCK comme à Bercy soit envisagée !!!

Pour FO le propre d'une organisation syndicale est de porter et faire aboutir les revendications des salariés, à savoir :
- Défense du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers
- Augmentation immédiate de 16 % de la valeur du point d'indice pour compenser la perte du pouvoir d'achat depuis 2000
- Non à l'augmentation de la CSG et pour le financement de la protection sociale par les cotisations
- Arrêt des suppressions de postes et titularisation des non-titulaires et des contrats aidés
- Arrêt des fusions/restructurations/réorganisations
- comblement de tous les postes vacants

- refus des abandons et privatisations des missions en référence à « Action Publique 2022 »
- revendique le maintien de la séparation ordonnateur/comptable mise à mal par les expérimentations programmées.
- retrait du RIFSEEP
- Non au jour de carence
- Amélioration des carrières
- Préservation du Code des pensions civiles et militaires (CPCM) et de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL)